



Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Cotonou, le ...01...AVR...2020..

NOTE CIRCULAIRE

Le Directeur Général

A tous

- **COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES**
- **TRANSPORTEURS**
- **OPERATEURS ECONOMIQUES**
- **ENLEVEURS**

N° 2097/DGDDI/DLRI

Objet : Intégration du certificat du poids brut vérifié (VGM) dans le Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

Référence : Lettre n°277/WFB/DG/DO/DI /GA2020 du 23 mars 2020

Dans le cadre du programme de dématérialisation devant conduire à l'amélioration du climat des affaires, le certificat du poids brut vérifié (VGM) émis par le Conseil National des Chargeurs du Bénin (**CNCB**) a été intégré dans la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (**GUCE**).

A cet effet, je vous invite sous quinzaine, à vous conformer à la nouvelle procédure d'intégration du certificat VGM dans le GUCE ainsi qu'il suit :

1. s'inscrire au GUCE pour obtenir un compte d'accès <https://guce.gouv.bj> ;
2. ouvrir un dossier d'exportation dans le GUCE [Dossier Virtuel de Transaction (DVT) Export] ;
3. fournir la référence du DVT Export, la date de création du dossier et le numéro IFU au CNCB pour chaque demande de VGM.

En conséquence, j'exhorte les uns et les autres à faire preuve de professionnalisme en mettant en œuvre ces mesures dans le délai indiqué par la présente note qui prend effet à compter de la date de sa signature.


Dr Charles Houssa SACCA BOCO.-

COPIES :

- MEF
- BENIN CONTROL SA
- WEB FONTAINE
- ACAM
- ACAD
- SYNACODA
- FEBECAD
- UTAMCOPAF
- UCDTAB
- CCIB
- CNPB

« A T C R »

" POUR INFO "



Monsieur le Directeur Général du
Conseil National des Chargeurs du Bénin

COTONOU



Cotonou, le 23 mars 2020

CF
N/Réf. : 277/WFB/DG/DO/DI/GA2020

Objet : *Intégration du Certificat VGM dans le Guichet Unique du Commerce Extérieur*

Monsieur le Directeur Général,

Pour faire suite aux différents échanges avec la Banque Mondiale dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, il a été recommandé d'intégrer le Certificat VGM émis par le Conseil National des Chargeurs de Bénin (CNCB) dans la plateforme du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE).

Les différents développements informatiques entamés par les équipes techniques du CNCB et de Webb Fontaine Benin pour réaliser cette intégration sont maintenant finalisés et les tests sont concluants.

La mise en service de cette intégration est prévue pour le 25 mars 2020.

A cet effet, il convient d'informer les usagers (Déclarants, Transporteurs et Opérateur économiques) qui sollicitent ledit certificat ainsi que vos agents sur le terrain, de la nouvelle procédure d'intégration dans le GUCE et leur donner un délai de quinze (15) jours pour se mettre en conformité avant de rendre la procédure obligatoire.

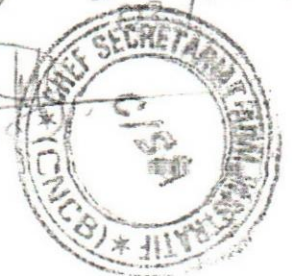
Vous trouverez ci-joint, un mémorandum sur le détail de ladite procédure élaborée avec les équipes informatiques du CNCB.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur Général, nos très cordiales salutations.


Anicet HOUNGBO
Directeur Général



Reçu ce 24/03/2020



Copie :

- Président du Comité de Dématérialisation
- DGDDI
- MEF

Webb Fontaine Bénin
Immeuble Résidence Océane,
Champ de Foire, Quartier Patte d'Oie
09 BP 70 - Cotonou, Bénin

site web
www.webbfontaine.com

email
contact.bj@webbfontaine.com

+229 21 30 10 36
+229 21 30 10 67

Reçu ce 24
03
20

MEMORANDUM

PROCEDURE D'INTEGRATION DU CERTIFICAT VGM DANS LE GUICHET UNIQUE DU COMMERCE EXTERIEUR (GUCE)

1. S'inscrire au GUCE pour obtenir un compte d'accès à la plateforme <https://guce.gouv.bj>
2. Ouvrir un dossier d'exportation dans le GUCE (DVT - Dossier Virtuel de Transaction Export)
3. Fournir la référence du DVT Export, la date de création du dossier et le numéro IFU au CNCB pour chaque demande de VGM